

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

Ville d'Angers (49)  
Boulevard de la Résistance et  
de la Déportation  
49100 Angers

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE**

SERVICES

**Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville d'Angers (49)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21490007800012

**Code postal / Ville :** 49100 Angers**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** V26DCPCCDACC**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique - Mail : [marches.juridique@ville.angers.fr](mailto:marches.juridique@ville.angers.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ;  
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ;  
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME

- Capacités techniques et professionnelles : - Attestations fiscales et sociales (URSSAF et vigilance)  
- Références similaires sur les trois dernières années  
- Effectifs moyens des trois dernières années

**Technique d'achat :** Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 18 septembre 2026 - 14:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Ville d'Angers en qualité de pouvoir adjudicateur**Critères d'attribution :** Prix : 50 % ; Valeur technique: 40 % ; Environnemental et social : 10%**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** **Programmation artistique du festival "Les Accroche-Cœurs" à Angers****Classification CPV :** 79952100**Type de marché :** Services**Description succincte du marché :** Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant via des marchés subséquents, et

dont le premier est attribué en même temps que l'accord-cadre.

Il a pour objet la programmation artistique du festival des arts de la rue "Les Accroche-Coeurs" à Angers, pour l'édition 2027, et les éditions 2028 et 2029 si l'accord-cadre est reconduit.

Sur sa durée, l'estimation financière s'élève à 100 000EUR HT et le maximum a été fixé à 120 000EUR HT.

**Lieu principal d'exécution** : Ville d'Angers

**Durée du marché (en mois)** : 38

**Valeur estimée hors TVA** : 100000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** :

Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

## **Date d'envoi du présent avis**

30 juin 2026